

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion adopte une résolution demandant au ministère de la Santé et des Services sociaux de revoir son intention de construire un stationnement de surface de 5,7 hectares pour le futur centre hospitalier

Vaudreuil-Dorion, le 6 juin 2023 – Le conseil municipal, à l’occasion de la séance ordinaire du 5 juin 2023, a adopté à l’unanimité une résolution demandant au ministère de la Santé et des Services sociaux de prévoir l’ajout d’une enveloppe budgétaire afin qu’un stationnement étagé ou souterrain plutôt qu’un stationnement de surface desserve le centre hospitalier de Vaudreuil-Soulanges, comme il avait été prévu initialement aux plans acceptés par la Ville, le tout conformément aux objectifs de développement durable annoncés par l’ancienne ministre le 1^{er} février 2019 et aux documents de planification et de réglementation régionaux et municipaux.

Cette résolution s’appuie sur de nombreux faits prouvant hors de tout doute que la décision du gouvernement du Québec de construire un stationnement de surface va à l’encontre des politiques en matière d’environnement en vigueur autant sur le plan municipal que régional et provincial. En effet, les plans prévoient 1869 cases de stationnement, ce qui représente 5,7 hectares de superficie pavée, soit l’équivalent de plus de 5 terrains de football et 23 % de la superficie totale du terrain qui accueillera le futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges.

« Créer un tel îlot de chaleur sur le site de l’hôpital est complètement illogique. En 2021, alors que le gouvernement annonçait un investissement pour des projets de verdissement en milieu urbain, le ministre de la Santé et des Services sociaux Christian Dubé mentionnait, et je cite : "En ville, à cause du phénomène des îlots et des archipels de chaleur, il fait encore plus chaud pendant les vagues de chaleur, et les risques pour la santé sont plus grands. Nous avons besoin de plus d’espaces verts dans nos milieux urbains si nous voulons agir efficacement contre ce danger." Par ailleurs, un communiqué de ce même Ministère annonçant le site retenu pour le centre hospitalier de Vaudreuil-Soulanges, daté du 1^{er} février 2019, soulignait que les critères de conception du nouvel hôpital permettraient d’introduire les meilleures pratiques en matière de développement durable, afin de limiter l’empreinte écologique de la nouvelle infrastructure et qu’une certification LEED ferait notamment partie des critères », explique le maire Guy Pilon.

Le gouvernement justifie son choix d’abandonner l’aménagement d’un souterrain ou étagé pour une question de réduction des coûts du projet. Or la construction du centre hospitalier représente un montant de 2,595 milliards de dollars et le stationnement impliquerait une augmentation approximative de 3 % du budget prévu.

« Nous sommes conscients que les stationnements étagés ou souterrains sont plus dispendieux. C'est pourtant le choix qu'a fait la Ville pour la construction du pôle municipal, en conformité avec sa réglementation et pour respecter les meilleures pratiques en matière de développement durable. De plus, nous l'exigeons pour les nouveaux immeubles multilogements. Au moment de délivrer les permis, le gouvernement s'était engagé à développer des scénarios pour réaliser un stationnement étagé. Cette volte-face est incompréhensible et inacceptable », ajoute le maire Guy Pilon.

Récemment, *ReNew Canada* publiait son rapport annuel présentant les 100 projets canadiens d'infrastructure les plus importants en cours de réalisation au pays. Le futur centre hospitalier de Vaudreuil-Dorion s'y classait en 29^e position des projets selon leur budget de réalisation. Selon le conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion, la réalisation d'un immense stationnement asphalté de surface sans aucune vision environnementale est inadmissible pour un projet d'une telle envergure.